

## LA PLACE DU TRAVAIL DANS L' IDENTITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

.....

• Pour les deux tiers des actifs en emploi, le travail est « assez important mais moins que d'autres choses » (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...). Il est « plus important que tout le reste » ou « très important mais autant que d'autres choses » pour un peu plus de 28 % d'entre eux. Les jeunes actifs occupés accordent moins d'importance au travail que les plus âgés. Les artisans, les agriculteurs, les cadres et professions libérales placent, plus que les autres catégories socioprofessionnelles, le travail au premier plan. Lorsqu'elles n'ont pas d'enfants, les femmes accordent autant d'importance au travail que les hommes: l'arrivée d'un enfant réduit celle-ci plus encore pour les femmes que pour les hommes. Les personnes immigrées sont plus nombreuses que les personnes non directement issues de l'immigration à trouver que le travail est très important. La satisfaction au travail est, quant à elle, strictement proportionnelle au revenu et au niveau d'études. Parmi les éléments de leur travail que les salariés voudraient le plus changer, le salaire vient, de loin, en première position.

.....

**Pour les deux tiers des actifs en emploi, le travail est « important mais moins que d'autres choses »**

Si quelques enquêtes se sont intéressées ces dernières années à l'importance du travail dans la vie des individus (Cevipof, 1995 (1); Travail et modes de vie (2), 1997; Enquête sur les valeurs des européens, 1999 (3)...), très rares sont celles qui ont mis « en concurrence » les différents investissements des individus et qui permettent de mettre en évidence les éléments déterminants du jugement porté par ces derniers sur la place relative que tient le travail dans leur vie.

Dans l'enquête « Histoire de vie » (encadré), l'importance du travail est à comparer, pour chaque individu, à celle accordée à d'autres activités ou d'autres types d'investissement: vie familiale, vie personnelle, vie sociale... La question est ainsi formulée: « *Actuellement, diriez-vous que dans votre vie en géné-*

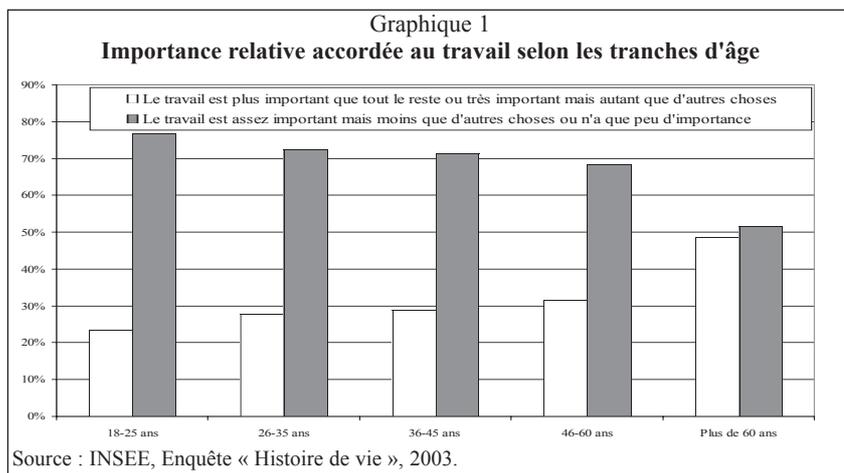
ral, votre travail: 1. Est plus important que tout le reste 2. Est très important, mais autant que d'autres choses (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...) 3. Est assez important, mais moins que d'autres choses (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...) 4. N'a que peu d'importance ».

Les deux modalités extrêmes, (1 et 4), ne recueillent que peu d'avis positifs avec respectivement 3,6 et 5,4 % des actifs interrogés. En revanche, pour 66 % d'entre eux « le travail est assez important mais moins que d'autres choses » et pour 25 % « très important mais autant que d'autres choses ».

Il s'agit bien d'actifs occupés: sont donc exclus du champ les chômeurs, dont de précédentes enquêtes (4) avaient mis en évidence l'attachement au travail - très supérieur à celui des personnes en emploi.

### Les jeunes accordent moins d'importance au travail que les plus âgés

L'importance accordée au travail est croissante avec l'âge: si, parmi les actifs occupés, moins



de 2 % des 18-25 ans estiment que « le travail est plus important que tout le reste », les plus de soixante ans sont presque 10 % à le penser (graphique 1). De la même manière, près de 70 % des 18-25 ans jugent que « le travail est assez important mais moins que d'autres choses », contre 51 % seulement des plus de soixante ans; et 7 % des plus jeunes considèrent que « le travail n'a que peu d'importance » (5).

### Les artisans/commerçants, les cadres et les professions libérales accordent plus d'importance au travail

Les artisans/commerçants sont ceux qui accordent le plus d'im-

portance au travail: ils répondent plus que tous les autres que le travail est « plus important que tout le reste » et « très important » (graphique 2). Il sont suivis par les cadres/professions libérales et les agriculteurs puis, dans une proportion moindre, par les ouvriers, les professions intermédiaires et les employés.

Les professions qui placent le travail en tête sont, dans l'ordre, celles de l'information, des arts et du spectacle, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les commerçants, les artisans, les ouvriers qualifiés de l'artisanat, et les agriculteurs.

À l'inverse, parmi celles qui placent plus souvent que les

Tableau 1  
**Probabilité que l'individu accorde une importance relative très forte au travail, c'est-à-dire choisisse l'item 1 « Le travail est plus important que tout le reste » ou l'item 2 « Le travail est très important mais autant que d'autres choses »**

	Modèle 1		Modèle 2	
	Probabilité	Degré de significativité	Probabilité	Degré de significativité.
<b>Référence</b> .....	<b>9,99 %</b>	<b>1 %</b>	<b>10,92 %</b>	<b>1 %</b>
<b>Sexe</b>				
Homme .....			+1,07 %	NS
<b>Femme</b> .....			<b>Réf*</b>	
<b>Âge</b>				
18-25 ans .....	-3,21 %	1 %	-2,96 %	5 %
<b>26-35 ans</b> .....	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
36-45 ans .....	+1,01 %	NS	+1,12 %	NS
45-60 ans .....	+0,84 %	NS	+1,02 %	NS
60 ans et plus .....	+7,29 %	10 %	+5,78 %	NS
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Agriculteurs .....	+6,64 %	5 %		
Artisans, commerçants.....	+12,04 %	1 %		
Cadres et professions libérales .....	+7,47 %	1 %		
Professions intermédiaires .....	+3,44 %	1 %		
<b>Employés</b> .....	<b>Réf.</b>			
Ouvriers .....	+5,21 %	1 %		.../...

Tableau 1 (Suite)

<b>Sexe et présence d'enfants</b>				
Homme avec enfant .....	+2,96 %	1 %		
Homme sans enfant .....	+3,21 %	1 %		
<b>Femme avec enfant.....</b>	<b>Réf.</b>			
Femme sans enfant .....	+4,44 %	1 %		
<b>Catégorie socioprofessionnelle et présence d'enfants</b>				
Agriculteur avec enfant .....			+1,70 %	NS
Agriculteur sans enfant .....			+19,08 %	1 %
Artisan, commerçant avec enfant .....			+10,83 %	1 %
Artisan, commerçant sans enfant .....			+21,09 %	1 %
Cadre, professions libérales avec enfant .....			+4,96 %	5 %
Cadre, professions libérales sans enfant .....			+14,41 %	1 %
Professions intermédiaires avec enfant .....			+3,90 %	5 %
Professions intermédiaires sans enfant .....			+5,27 %	1 %
<b>Employé avec enfant.....</b>	<b>Réf.</b>			
Employé sans enfant .....			+1,48 %	NS
Ouvrier avec enfant .....			+7,74 %	1 %
Ouvrier sans enfant .....			+4,85 %	5 %
<b>Vie de couple</b>				
<b>Oui.....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
Non .....	+5,28 %	1 %	+5,38 %	1 %
<b>Conditions de travail</b>				
<b>Horaires non standards .....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
Travail le dimanche et/ou les jours fériés .....	+1,67 %	10 %	+1,82 %	10 %
Travail de nuit .....	+0,27 %	NS	+0,46 %	NS
Déplacements.....	+3,45 %	1 %	+3,68 %	5 %
Contact direct avec le client .....	+0,55 %	NS	+0,70 %	NS
Rien de tout cela .....	-0,84 %	NS	-0,89 %	NS
<b>Ressources annuelles</b>				
<b>3 566 à 12 257 euros .....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
15 550 à 23 782 euros .....	-2,02 %	10 %	-2,11 %	10 %
<b>Niveau d'étude</b>				
Aucun/Primaire .....	+3,60 %	5 %	+3,90 %	5 %
Collège.....	+3,62 %	5 %	+4,00 %	5 %
<b>CAP/BEP.....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
Études supérieures .....	-0,15 %	NS	-0,13 %	NS
<b>Origine</b>				
Immigré de l'UE .....	+7,67 %	5 %	+8,33 %	5 %
Immigré de l'Europe hors UE ou Turquie .....	+19,22 %	5 %	+21,30 %	5 %
Immigré du Maghreb.....	+7,00 %	10 %	+7,58 %	5 %
<b>Né en France d'1 seul parent immigré de l'UE .....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	
Français non directement issu de l'immigration .....	+3,47 %	NS	+3,81 %	10 %
<b>Statut</b>				
Non salarié.....	-0,73 %	NS	-1,22 %	NS
Salarié du public .....	+1,66 %	5 %	+1,61 %	10 %
<b>Salarié du privé.....</b>	<b>Réf.</b>		<b>Réf.</b>	

(1) - Le modèle 2 introduit par rapport au modèle 1 une variable croisée supplémentaire : la catégorie sociale combinée à la présence d'enfants, ce qui fait disparaître les variables CS, d'une part, et sexe présence d'enfants, d'autre part.

\* Modalité de référence. Dans ces modèles, l'individu de référence se caractérise par les modalités suivantes : femme, âgée de 26 à 35 ans, employée, en couple, avec enfant, avec des horaires de travail non standard, ressources appartenant à la tranche [3 566-12 257 euros annuels, niveau CAP/BEP, salarié du privé, né en France d'un seul parent immigré de l'UE.

Lecture :

Probabilité : les personnes qui diffèrent de la situation de référence par le seul fait d'être âgées de 60 ans et plus ont 7,9 % de chances de plus de déclarer que le travail est le plus important ou très important mais autant que d'autres choses.

Degré de significativité : trois seuils de significativité des probabilités ont été retenus : 1 %, 5 % et 10 %. Le sigle NS indique que la probabilité n'est pas significativement différente de la situation de référence au seuil de 10 %.

Source : INSEE, Enquête « Histoire de vie », 2003.

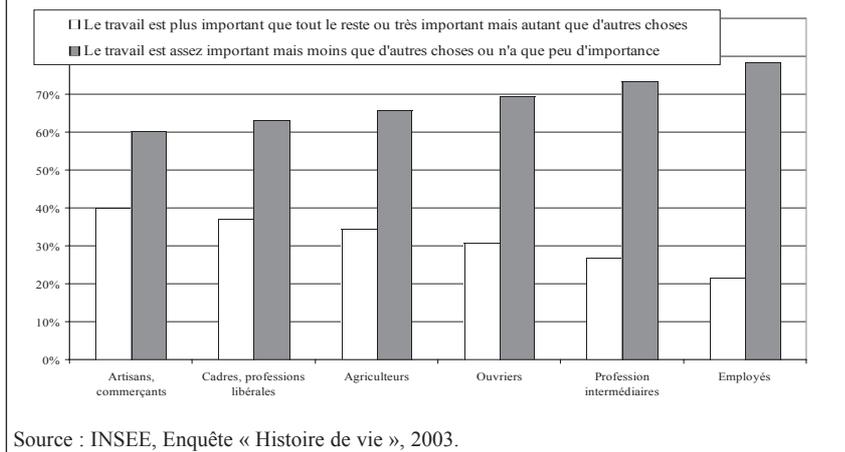
autres le travail au second rang, on trouve les techniciens, la grande majorité des professions intermédiaires et des employés ainsi que les ingénieurs et cadres techniques et les personnels de service direct aux particuliers.

C'est la catégorie socioprofessionnelle et non le revenu ou le

niveau d'études qui est, toutes choses égales par ailleurs, déterminante dans le jugement des actifs en emploi sur l'importance du travail (graphiques 3 et 4 et tableau 1). Ainsi, les artisans/commerçants et les agriculteurs, qui sont les plus nombreux à considérer que le travail est

plus important que tout le reste, se répartissent-ils dans toutes les catégories de revenu, en exprimant chaque fois le haut degré d'importance qu'ils accordent au travail. Plus encore que le « statut », ce qui importe est le fait d'exercer un métier où la dimension d'expression et de création

Graphique 2  
**Importance relative accordée au travail  
 selon les catégories socioprofessionnelles**



est très forte (professions du spectacle ou professions artistiques), ou encore un métier où les considérations patrimoniales ou l'autonomie sont déterminantes (professions libérales, artisans, agriculteurs...).

Des différences assez fortes existent également selon les statuts d'activité puisque les non-salariés accordent plus d'importance au travail que les salariés du public (8 points de plus) et que ceux du privé (10 points de plus).

Statut et CSP sont en outre plus déterminants que les éléments du contrat de travail ou les conditions de travail elles-mêmes : ainsi, avoir des horaires atypiques, travailler la nuit ou le dimanche, ou encore dormir hors du domicile pour des raisons professionnelles augmente nettement l'importance accordée au travail pour les cadres, et la réduit un peu pour les ouvriers. Être en contact direct avec le client n'entraîne pas d'effet spécifique.

Le type de contrat de travail ne semble pas avoir d'effet majeur sur l'importance accordée au travail, les personnes en contrat à durée limitée étant à peine un peu plus nombreuses à juger que le travail est très important.

Les personnes en CDI à temps complet accordent plus d'importance au travail que celles qui sont

en CDI à temps partiel. Mais cette différence est, pour l'essentiel, liée au sexe : les femmes avec enfants, majoritaires sur les postes à temps partiel, sont en effet beaucoup moins nombreuses que les hommes à placer le travail en première ou seconde place.

### Vivre en couple et avoir des enfants contribue à réduire l'importance accordée au travail

Vivre en couple, d'une part, et avoir des enfants, d'autre part, va systématiquement de pair avec une moindre importance accordée au travail : les actifs occupés les plus nombreux à placer le travail après le reste vivent en couple avec deux enfants ou plus. Ceux qui le placent avant tout le reste

vivent en revanche seuls et sans enfant.

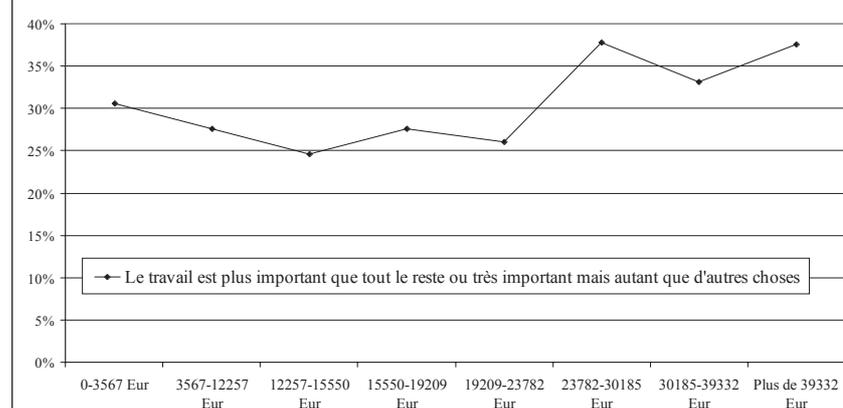
Le fait d'avoir des enfants diminue l'importance attachée au travail pour les deux sexes mais dans des proportions différentes : les femmes qui, sans enfant, accordent au travail autant d'importance que les hommes sans enfant (voir plus que ceux-ci (6)), deviennent, en étant mères, celles qui en accordent le moins (graphique 5).

Chez les femmes en emploi, le sentiment que le travail est moins important que d'autres choses est d'autant plus fréquent que les enfants sont nombreux et jeunes, ce qui n'est pas le cas des hommes, chez qui ce sentiment au contraire devient plus rare au-delà de deux enfants.

La présence d'enfants diminue l'importance attachée au travail pour toutes les catégories socio-professionnelles sauf pour les ouvriers. En revanche, qu'ils aient ou non des enfants, les employés sont toujours les plus nombreux à affirmer que le travail est « moins important que d'autres choses ».

On demandait enfin aux personnes interrogées d'indiquer, dans une liste de dix thèmes (famille, lieux, métier, amis, passion, apparence...), les trois qui leur correspondaient le mieux

Graphique 3  
**Importance relative accordée au travail,  
 selon les tranches de revenu**

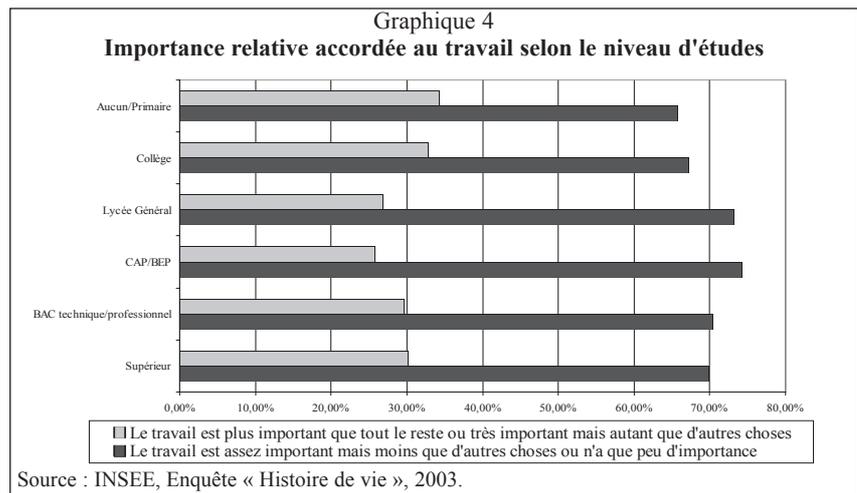


ou permettaient le mieux de se définir : 76 % ont placé en premier la famille, toutes les autres réponses venant loin derrière. Seuls 7 % mettent en tête l'item « votre métier, votre situation professionnelle, vos études », une proportion quasi équivalente d'individus prend pour second choix le métier (25 %), les amis (22 %) et les lieux auxquels ils sont attachés (22 %), laissant loin derrière « une passion ou une activité de loisirs » (11 %); en troisième choix viennent « une passion ou une activité de loisirs » (24 %), les amis (23 %) et le métier (16 %).

La famille est de loin le thème préféré: seuls 14 % des individus ne l'ont pas citée parmi leurs trois premiers choix, alors qu'il s'en trouve 60 % à ne pas le faire pour le travail et plus de 70 % pour les lieux d'origine ou les loisirs. Ceux qui ont placé la famille au premier rang sont 68 % à faire passer le travail après le reste. Par comparaison, ceux qui placent le métier en tête accordent en majorité une grande importance au travail.

### Les immigrés accordent plus d'importance au travail que les français non directement issus de l'immigration

Lorsqu'ils ont la double nationalité ou qu'ils sont étrangers, les actifs en emploi sont plus nombreux que les personnes non directement issues de l'immigration à partager l'idée que le travail est plus important que tout le reste. De la même manière, les personnes immigrées ou issues de l'immigration se retrouvent plus souvent dans l'item 2 (le travail est très important, mais autant que d'autres choses). Plus finement et dans cet ordre, les immigrés européens (hors U.E.) et les Turcs, puis les immigrés de l'Union européenne, et enfin les immigrés en provenance du Maghreb accordent plus d'importance au travail



que les personnes non directement issues de l'immigration, toutes choses égales par ailleurs.

### Les cadres et les professions libérales et intermédiaires sont les plus satisfaits de leur travail.

Interrogés sur la satisfaction qu'ils tirent de leur travail actuel, les actifs occupés sont 48 % à répondre que les motifs de satisfaction l'emportent, contre 11 % pour les motifs d'insatisfaction et 41 % à trouver que les deux s'équilibrent (7). Cette moyenne recouvre d'assez fortes disparités mais pas selon le sexe, alors même que la situation des femmes dans le travail et l'emploi est très différente de celle des hommes.

La satisfaction au travail est surtout liée au niveau d'études. Elle est maximale chez les personnes ayant fait des études supérieures, minimale chez celles qui n'ont aucun diplôme. Elle est également très nettement croissante avec les revenus de la personne. À revenu égal toutefois, les femmes sont toujours plus satisfaites que les hommes, sauf dans les tranches extrêmes.

Non salariés et salariés du public affichent des taux de satisfaction supérieurs de dix points à ceux des salariés du privé. Par CSP, les plus satisfaits sont de loin les cadres et professions libérales, suivis par les professions intermédiaires et les artisans/commerçants, puis les agriculteurs, les employés et enfin les ouvriers. Plus en détail, les plus satisfaits

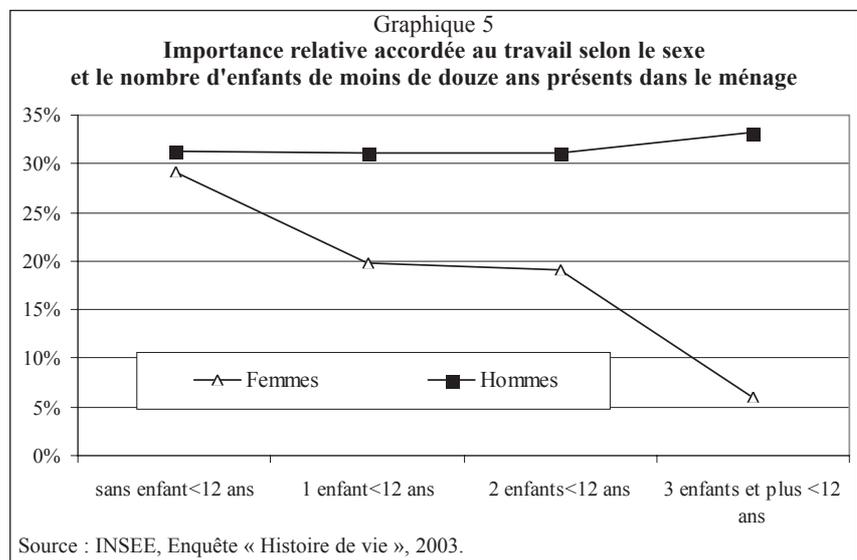


Tableau 2  
**Probabilité que l'individu déclare que les motifs de satisfaction  
l'emportent sur les motifs d'insatisfaction au travail**

Paramètre	Probabilité	Degré de significativité
<b>Référence.....</b>	<b>15,86 %</b>	<b>1 %</b>
<b>Sexe</b>		
<i>Homme.....</i>	<i>Réf.</i>	
Femme .....	+0,64 %	NS
<b>Âge</b>		
<i>18-25 ans .....</i>	<i>Réf.</i>	
26-35 ans .....	+0,89 %	NS
36-45 ans .....	-0,69 %	NS
45-60 ans .....	-1,42 %	NS
60 ans et plus .....	+12,78 %	10 %
<b>Conditions de travail</b>		
<i>Horaires non standards .....</i>	<i>Réf.</i>	
Travail le dimanche et/ou les jours fériés .....	-0,85 %	NS
Travail de nuit .....	-1,34 %	NS
Déplacements .....	+1,37 %	NS
Contact direct avec le client.....	+0,59 %	NS
Rien de tout cela .....	+1,83 %	NS
<b>Situation familiale</b>		
Couple sans enfant .....	+3,39 %	NS
Couple avec 1 enfant .....	-0,51 %	NS
Couple avec 2 enfants ou plus .....	+1,58 %	NS
Seul sans enfant .....	+0,21 %	NS
<i>Seul avec 1 enfant.....</i>	<i>Réf.</i>	
Seul avec 2 enfants ou plus .....	+2,34 %	NS
<b>Ressources de la personne ego</b>		
0-3 566 euros .....	+0,70 %	NS
3 566 à 12 257 euros.....	+0,15 %	NS
<i>12 257 à 15 550 euros .....</i>	<i>Réf.</i>	
1 550 à 19 209 euros.....	+2,20 %	NS
15 550 à 23 782 euros.....	+6,30 %	1 %
23 782 à 30 185 euros.....	+3,74 %	10 %
30 185 à 39 332 euros.....	+4,14 %	10 %
39 332 euros et plus .....	+13,14 %	1 %
<b>Niveau d'étude</b>		
Aucun/Primaire .....	+3,33 %	NS
<i>Collège.....</i>	<i>Réf.</i>	
Lycée général .....	+6,74 %	1 %
Études supérieures .....	+7,19 %	1 %
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Cadres et professions libérales.....	+5,89 %	1 %
Professions intermédiaires .....	+3,77 %	5 %
Employés .....	+0,58 %	NS
<i>Ouvriers.....</i>	<i>Réf.</i>	
<b>Origine</b>		
Immigré de l'UE.....	+15,42 %	1 %
Immigré de l'Europe hors UE ou Turquie .....	+15,30 %	NS
Immigré du Maghreb .....	+11,80 %	5 %
Immigré d'Asie.....	+14,69 %	10 %
Immigré du reste du monde .....	+23,43 %	5 %
Né en France d'1 seul parent immigré de l'UE .....	+12,44 %	5 %
Né en France d'1 seul parent immigré du Maghreb ....	+78,73 %	10 %
<i>Né en France de 2 parents immigrés de l'UE .....</i>	<i>Réf.</i>	
Né en France de 2 parents immigrés du reste du monde ..	+28,50 %	1 %
Français non directement issu de l'immigration .....	+13,31 %	1 %
<b>Statut</b>		
Non salarié .....	+7,68 %	5 %
Salarié du public .....	+5,36 %	1 %
<i>Salarié du privé.....</i>	<i>Réf.</i>	

Lecture :

*Probabilité* : ne différant du modèle de référence que sur l'âge, les actifs âgés de 60 ans et plus ont 12,78 % chances de plus de considérer que les motifs de satisfaction au travail l'emportent sur les motifs d'insatisfaction.

*Degré de significativité* : trois seuils de significativité des probabilités ont été retenus : 1 %, 5 % et 10 %. Le sigle NS indique que la probabilité n'est pas significativement différente de la situation de référence au seuil de 10 %.

Source : INSEE, Enquête « Histoire de vie », 2003.

sont les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professeurs, les professions scientifiques, de l'information, des arts et du spectacle. Les plus mécontents sont entre autres les employés du commerce, les ouvriers non qualifiés de l'industrie, les ouvriers qualifiés de la manutention et les policiers et militaires.

La satisfaction n'est pas strictement croissante avec l'âge : les plus de soixante ans sont les plus satisfaits au travail tandis que les 18-25 le sont le moins ; mais c'est la tranche 26-35 qui affiche la plus forte satisfaction, juste après les plus de soixante ans.

On est moins satisfait lorsque l'on a des horaires décalés, notamment alternants (dix points de satisfaction en moins par rapport

*Encadré*

L'enquête « Histoire de vie » sur la construction des identités a été réalisée par l'INSEE en 2003 auprès de 8 400 adultes vivant en France métropolitaine. Son objectif est de décrire, hiérarchiser et analyser les différents types de liens sociaux qui permettent aux individus de s'intégrer dans la société française. L'enquête mesure comment chaque individu construit sa relation aux autres et à la société en général en fonction de sa trajectoire personnelle (origines géographique et sociale, mobilité, projets) et de l'appartenance à certains groupes sociaux (classe d'âge, situation professionnelle, situation familiale, état de santé, engagement éthique, pratiques culturelles...). Une des originalités de l'enquête est de disposer de nombreuses données concernant l'origine des personnes ainsi que celle de leurs parents et d'être fondée sur un échantillon suffisamment large de personnes aux origines diverses. La partie consacrée à l'identité professionnelle (intitulée " Votre situation par rapport à l'emploi ") comporte 20 questions posées à 4 387 actifs occupés. Ces questions concernent notamment les conditions de travail, la satisfaction au travail, la conciliation vie familiale/vie professionnelle, l'importance accordée au travail, les éléments de leur travail que les salariés voudraient changer. L'enquête a été préparée et exploitée par un groupe constitué, autour de l'INSEE, de la DARES, la DREES, la DIV, le GELD, l'INSERM, l'INED et le DEP du Ministère de la Culture...

Tableau 3  
Ce que les actifs en emploi aimeraient changer dans leur travail

En pourcentage

	Salariés du public	Salariés du privé	Indépen- dants	Agricul- teurs	Artisans	Cadres	Professions intermé- diaires	Employés	Ouvriers
Métier .....	16,53	21,57	15,58	15,28	18,68	14,86	17,40	23,50	20,89
Collègues.....	18,67	17,02	4,07	4,24	3,68	15,82	19,65	16,43	16,25
Horaires .....	14,90	22,30	25,30	26,66	25,09	16,75	21,19	20,92	19,77
Salaire .....	50,54	60,43	40,44	55,28	40,03	39,78	57,12	58,31	64,18
Statut (de salarié ou d'indépendant) ..	9,16	15,70	10,51	9,06	10,33	8,06	15,39	13,65	15,66
Possibilités de promotion .....	26,44	24,71	2,14	1,79	2,27	19,71	28,05	23,72	25,12
Position hiérarchique .....	14,30	13,67		0,00	0,13	11,33	16,54	12,21	13,06
Lieu de travail .....	17,95	17,09	11,08	3,61	11,05	24,45	19,52	14,67	13,96
Entreprise .....	5,38	10,65		0,00	0,00	11,07	9,60	6,34	9,15
Rien .....	16,77	13,95	31,58	25,12	32,38	21,66	12,14	14,81	15,78

Source : INSEE, Enquête « Histoire de vie », 2003.

aux horaires variables déterminés par le salarié). En revanche, travailler à temps complet ou partiel est ici indifférent.

Être immigré des pays européens va de pair avec une satisfaction au travail supérieure à celle des personnes non directement issues de l'immigration. Être immigré du Maghreb, ou né en France d'un parent de cette origine, s'accompagne d'un moindre degré de satisfaction au travail, toutes choses égales d'ailleurs (tableau 2).

On a demandé aussi aux personnes ce qu'elles souhaiteraient absolument changer ou au contraire conserver dans leur travail. Ce que les salariés « insatisfaits » voudraient le plus changer est, de loin, leur niveau de salaire, puis leur métier lui-même, leurs horaires, leurs possibilités de promotion, enfin leurs collègues de travail (tableau 3). Ceux pour qui les motifs de satisfaction et d'insatisfaction s'équilibrent voudraient également voir changer surtout leur salaire (62 %)

mais aussi leurs possibilités de promotion (28 %) et leurs horaires ou leur métier (24 %). Quant aux « satisfaits », c'est d'abord leur métier qu'ils souhaitent absolument conserver (62 %), puis leurs collègues (36 %), leur lieu de travail (33 %), et leurs horaires; ils ne sont que 30 % à vouloir absolument conserver leur salaire.

Hélène GARNER,  
Dominique MEDA (DARES);  
Jamila MOKHTAR  
(DARES/Université d'Évry).

(1) - G. La Chaise, *Crise de l'emploi et fractures politiques*, Presses de Science-Po, 1996.

(2) - Enquête menée par l'Insee, la DARES et l'École Normale Supérieure en 1997 auprès d'un échantillon de 6 000 personnes, voir notamment C. Baudelot, M. Gollac, « Faut-il travailler pour être heureux ? », *Insee Première*, décembre 1997 et M. Lurol, D. Méda, O. Godechot, « Les actifs à la recherche d'un nouvel équilibre entre travail et hors-travail », *Dares*, 1999. Dans cette enquête, 25 % des personnes interrogées (mais 35 % des actifs en emploi) citaient au moins une fois « le travail », en réponse à la question : « Qu'est ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ? » (contre 46 % qui citaient la santé et 31 % la famille).

(3) - « European Values Survey » (EVS), enquête européenne menée depuis 1981 dans trente pays européens et qui tente de cerner les valeurs des Européens et leurs évolutions.

(4) - Voir notamment C. Baudelot, M. Gollac, « Faut-il travailler pour être heureux ? », *Insee Première*, décembre 1997.

(5) - Il faut tenir compte, pour prendre la mesure de ces résultats, de la sur-représentation des cadres et des agriculteurs chez les actifs en emploi de plus de 60 ans. Par ailleurs, il est difficile de distinguer un effet génération d'un pur effet âge.

(6) - C'est le cas des femmes cadres, professions libérales, professions intermédiaires et ouvrières, qui, sans enfants, accordent plus d'importance au travail (modalité 1+2) que leurs homologues masculins dans la même situation.

(7) - Ces résultats sont très proches de ceux de l'enquête Travail et Modes de Vie de 1997 qui posait la même question, ou encore de l'enquête de S. Paugam (in *Les salariés de la précarité*, PUF), ce dernier insistant sur le fait que la réponse « les motifs d'insatisfaction l'emportent » est certainement minorée tant il est difficile de reconnaître que l'on est très insatisfait de son travail.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : *La Documentation Française*, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

# T RAVAIL ET EMPLOI

N° 97  
Janvier  
2004

## Dossier : Mal-être au travail

- L'organisation est-elle guérissable ?
- Le harcèlement moral : une affaire collective et culturelle
- Le changement de règles dans les relations marchandes : violence discrète au travail
- Faire face à la mort : réguler la « bonne distance » soignants-malades en unité de soins palliatifs
- Salariés en détresse : quelles réponses ? une expérience pluridisciplinaire
- Psychodynamique du travail et rapports sociaux de sexe

## Études :

Le conseil en management : un secteur « école » ?



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

15,20 €

Abonnements  
pour 4 numéros/an :  
**France : 52,30 €**  
Europe : 56,40 €  
Dom-Tom et RP  
(HT, avion éco.) : 58,40 €  
Autres pays  
(HT, avion éco.) : 59,40 €  
Supplément avion rapide : 8,85 €

Abonnements :

### La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers  
Téléphone : 01.40.15.70.00  
Télécopie : 01.40.15.68.00  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

### La librairie de la Documentation française

29, quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07  
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de  
commande**  
à envoyer à

**La documentation  
Française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
FRANCE  
Téléphone 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL  
ET EMPLOI**  
N° 97 - Janvier 2004

Participation aux frais de facturation et de port,  
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
15,20 €		
		<b>495 €</b>

**montant total à payer**  
1 euro = 6,55957 F

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal  
à l'ordre de M. l'Agent comptable  
de la Documentation française

Par **carte bancaire**  
(date d'expiration     )

N°

Date

Signature